

**280105**

**Caméras de surveillance**

**Question de Madame la Conseillère Sofie Merckx**

A la demande de la Plate-forme Charleroi-Palestine je voudrais avoir des informations concernant le contrat avec la firme Israélienne Radwin en ce qui concerne les caméras de surveillance dans la ville de Charleroi dont fait écho un article de presse du 24-10-2012.

Pouvez-vous nous dire si ce contrat a effectivement été conclu ?

Si oui, quels seront les coûts de cette opération et quand ces caméras seront-elles fonctionnels ?

Pour 2013 un nouveau marché a été demandé à hauteur de 150.000 €. En quoi consiste le marché de 2013 ? Est-ce que cela concerne la même firme Israélienne ?

**Réponse de Monsieur le Bourgmestre**

Le dossier relatif au marché de fourniture et d'installation de caméras de surveillance a été lancé en 2010 conformément au souhait de l'Autorité Communale et matérialisé par l'adoption du Plan de Gestion 2010-2015 de la Zone de Police.

Le choix du mode de passation du marché public ainsi que la durée du marché (3 ans) ont été approuvés par le conseil communal du 30/08/2010.

D'un point de vue technique, le rapatriement des images des caméras vers le dispatching de l'Hôtel de Police se fait via une technologie wireless qui a été décrite dans le CSC approuvé le 30/08/2010.

Le marché a été attribué à l'association momentanée SM FABRICOM – SAIT ZENITEL CCTV CHARLEROI par le Collège communal du 14/12/2010.

Cet adjudicataire a eu recours à un sous-traitant qui a installé les diverses antennes et points relais dans le centre ville nécessaire au bon fonctionnement du système wireless.

Bien que le sous-traitant soit belge, les fournitures nécessaires au bon fonctionnement du système de rapatriement des images sont d'origine israélienne.

Sur base des informations communiquées par l'Administration, 156 caméras sont actuellement en fonction. Courant 2013, 81 caméras supplémentaires seront encore installées. Le coût total de ces caméras s'élève à 1.940.402,98 €.

Un nouveau budget de 150.000 € a été voté au Conseil communal du 14/01/2013 pour étoffer le dispositif de surveillance. Un nouveau marché public sera dès lors lancé courant 2013 en mettant l'accent sur les caméras de haute définition offrant d'autres possibilités techniques afin de parfaire le réseau de caméra déjà en fonction. En application de la réglementation en vigueur, le marché public sera ouvert à la concurrence ; futur soumissionnaire qui sera retenu n'étant dès lors pas encore connu à ce stade.